

## Compte rendu de la réunion du 15 décembre 2008

L'an deux mil huit, le 15 décembre, à 20h, le conseil municipal de POMMERA légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Fabien Senaux.

Étaient présents : Mmes Nadine Laurent-Dhelin, Elisabeth Dufour, MM Fabien Senaux, Patrick Bray, Jean-Marie Marchoix, Olivier Depourcq, Bernard Leroy, Frédéric Plaquet, Claude Sabathes.

Excusés : Michel Dhinaut, Fernand Debailleul.

### **Délibération pour l'acceptation des communes intéressées par la compétence voirie communale et rurale de la com de com des 2 sources:**

Le conseil décide de ne pas voter en l'état la délibération proposée par la communauté de communes des deux sources mais d'apporter la modification ci-dessous: *Le Conseil Municipal approuve la modification de la compétence voirie sous réserve que les frais engendrés par les travaux n'aient aucun impact sur le budget communautaire et soient imputés aux communes citées dans la délibération concernée.*

**Vote : 9 pour la modification de la délibération, 0 contre, 0 Abstention.**

### **Délibération pour le retrait de la compétence « gestion de la salle de sport dans le cadre du collège de Pas en Artois », et la demande d'adhésion au SIVOM qui en découle.**

Le conseil Municipal n'approuve pas cette décision et en cohérence avec son refus ne souhaite pas adhérer, dans l'immédiat, à un SIVOM qui n'a pas lieu d'être si la communauté de communes garde sa compétence

**Vote ; 9 Pour rejeter la demande de retrait de la compétence communautaire, 0 Contre, 0 Abstention.**

### **Questionnaire sur les compétences ATESAT**

Le Conseil Municipal a examiné le questionnaire transmis par le service concerné. Il s'avère que ce document comporte de nombreuses erreurs.

Les conseillers municipaux ont fait part de leurs remarques et apporté les modifications nécessaires afin que ce questionnaire reflète au mieux la réalité du terrain.

### **Planning des réunions du conseil municipal:**

La prochaine réunion est fixée au lundi 19 janvier 2009 à 20h00.

### **Informations Diverses:**

- Les vœux du Maire auront lieu le Dimanche 11 janvier à 12h00, à la salle communale . La cérémonie sera suivi d'apéritif dinatoire.

- Jean-Marie Marchoix Maire-adjoint en charge de la salle communale dresse le bilan de la location de la salle communale durant une année. A la lecture des documents et en consultant les factures EDF il s'avère que la gestion de la salle est déficitaire. Le conseil municipal, après un échange entre tous les conseillers présents, émet un avis favorable pour revoir les tarifs ( location de la salle, location de la vaisselle) au 1er janvier 2009 afin de se rapprocher le plus possible de la réalité des dépenses , en particulier concernant le chauffage. Le conseil municipal valide également le règlement proposé par le Maire-adjoint.

à 22h00 la séance est levée.